

Fait, à Londres, en triple exemplaire le 27 mars 1941.

Au nom du Gouvernement du Canada:

VINCENT MASSEY

L. W. MURRAY

L. B. PEARSON

Au nom du Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord:

WINSTON S. CHURCHILL

CRANBORNE

MOYNE

Au nom du Gouvernement des États-Unis d'Amérique:

JOHN G. WINANT

CHARLES FAHY

HARRY J. MALONY

HAROLD BIESEMEIER

**ACCORD (13 AOÛT ET 23 OCTOBRE 1947) ENTRE LE GOUVERNEMENT DE SA MAJESTÉ AU ROYAUME-UNI ET LE GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS CONCERNANT LA BASE LOUÉE AUX ÉTATS-UNIS À ARGENTIA (TERRE-NEUVE)**

En vigueur le 23 octobre 1947

Applicable au Canada le 1<sup>er</sup> avril, 1949

I

*Le Secrétaire d'État aux Affaires Étrangères  
à l'Ambassadeur des États-Unis*

FOREIGN OFFICE, S.W. 1,

le 13 août 1947.

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que des entretiens ont eu lieu entre les autorités compétentes des États-Unis et de Terre-Neuve en vue de délimiter, dans les eaux territoriales de Terre-Neuve adjacentes à la base navale des États-Unis à Argentia, l'étendue sur laquelle les États-Unis peuvent exercer certains droits conformément au paragraphe (1) de l'article premier de l'Accord concernant les bases cédées à bail aux États-Unis d'Amérique, signé à Londres le 27 mars 1941. (\*)

A la suite de ces entretiens, il a été rédigé un projet d'accord qui, sous réserve de certaines modifications de forme et de rédaction, a reçu l'approbation des Gouvernements de Sa Majesté au Royaume-Uni, au Canada et à Terre-Neuve. Le texte révisé de l'Accord est joint en annexe à la présente note.

(\*) Recueil des Traités du Canada 1941, n° 2.